

**LE TIBET EN EXIL :**  
**À L'ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE**

Série

Relations interparlementaires

*France – Tibet*



## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION</b> .....	5
<b>PROGRAMME DE LA MISSION</b> .....	7
<b>INTRODUCTION</b> .....	11
<b>I. LE TIBET D’AUTREFOIS : UNE « THÉOCRATIE FÉODALE » ?</b> .....	13
1. <i>Une religion fortement prégnante</i> .....	13
2. <i>L’institution des Dalaï Lamas</i> .....	14
3. <i>Le servage</i> .....	15
<b>II. LA DÉMOCRATISATION DU TIBET EN EXIL</b> .....	17
1. <i>Une démocratisation voulue par le Dalaï-Lama</i> .....	17
2. <i>Un Parlement représentatif et pluraliste</i> .....	18
3. <i>Une Administration responsable devant le Parlement</i> .....	18
4. <i>Les autorités de contrôle indépendantes</i> .....	19
5. <i>Les démocraties locales</i> .....	19
<b>III. L’ŒUVRE ACCOMPLIE</b> .....	21
1. <i>L’installation de 140 000 réfugiés</i> .....	21
2. <i>Une priorité donnée à l’éducation</i> .....	21
3. <i>La reconstitution des monastères en exil</i> .....	22
4. <i>La préservation des traditions</i> .....	22
5. <i>L’accueil d’un flux continu de réfugiés</i> .....	23
6. <i>Les négociations avec les autorités chinoises</i> .....	23
<b>IV. LA VISION DU DALAI LAMA POUR UN FUTUR TIBET</b> .....	25
1. <i>La séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel</i> .....	25
2. <i>Absence de privilèges pour les Tibétains revenus d’exil</i> .....	25
3. <i>La période transitoire</i> .....	26
4. <i>Droits fondamentaux et principes économiques</i> .....	26
5. <i>Equilibre institutionnel</i> .....	26
6. <i>Organisation territoriale</i> .....	27
<b>ANNEXES</b> .....	29
<b>ANNEXE I : LES ENTRETIENS DE LA DÉLÉGATION</b> .....	31
I. ENTRETIEN AVEC L’AMBASSADEUR DE CHINE EN FRANCE .....	31
II. ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE .....	37
III. ENTRETIEN AVEC LA COMMISSION PERMANENTE DE L’ASSEMBLEE DU PEUPLE TIBETAIN EN EXIL .....	41

IV. ENTRETIEN AVEC SA SAINTETÉ LE DALAÏ-LAMA .....	44
<b>ANNEXE II : DISCOURS DU DALAÏ LAMA DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN LE 24 OCTOBRE 2001 .....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXE III : BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>59</b>

## COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

La délégation était composée de :

- M. Louis de BROISSIA (UMP – Côte-d’Or), président
- M. Jean-François HUMBERT (UMP – Doubs), vice-président
- M. Philippe NOGRIX (UC – Ille-et-Vilaine), secrétaire
- M. Jean-Pierre PLANCADE (SOC – Haute-Garonne), secrétaire
- Mme Elisabeth LAMURE (UMP – Rhône)

La délégation était accompagnée par M. Vincent POUX, secrétaire exécutif du groupe d’information.

Remerciements :

*Le Bureau du Tibet de Paris a apporté un soutien efficace pour l’organisation de cette mission.*

*Les plus vifs remerciements doivent être adressés tout particulièrement à M. Wangpo BASHI, secrétaire du Bureau du Tibet, qui a été un guide et un interprète précieux.*



## **PROGRAMME DE LA MISSION**

### **Dimanche 24 avril 2005**

10 H 20 Départ de Paris Charles de Gaulle.

22 H 05 Arrivée à Delhi aéroport international.

Accueil par les responsables du Bureau du Tibet de New Delhi.  
Transfert vers l'hôtel Radisson.

### **Lundi 25 avril 2005**

11 H 25 départ de Delhi aéroport national.

12 H 35 arrivée à Jammu aéroport.

Accueil par M. Tenzin Norbu, Protocole de l'Assemblée tibétaine.  
Transfert par véhicule. Arrivée à Dharamsala vers 18H00.

19 H 30 dîner à l'hôtel Surya.

### **Mardi 26 avril 2005**

9 H 00 accueil par le Représentant de la communauté tibétaine et  
par le Tibetan Welfare Officer de Dharamsala.

10 H 30 rencontre par avec le Premier ministre, le Kalon Tripa Prof.  
Samdhong Rinpotché.

12 H 00 déjeuner au restaurant de l'Institut culturel Norbulingka.

13 H 00 visite de l'Institut culturel Norbulingka.

15 H 30 visite de l'Assemblée des députés du peuple tibétain et  
rencontre avec sa vice-présidente, Mme Dolma Gyari.

16 H 00 pause thé avec les membres de la Commission permanente de l'Assemblée.

16 H 50 visite du temple de Tsouglakhang et du Tibet museum à Mc Leod Ganj.

18 H 30 dîner offert par l'Assemblée au Tibetan Institute of Performing Arts.

### **Mercredi 27 avril 2005**

9 H 15 visite du Centre d'accueil des réfugiés tibétains (Tibetan Reception Centre).

10 H 30 visite de l'école du Tibetan Children's Village (TCV).

12 H 00 déjeuner offert par le TCV.

14 H 10 visite du monastère de Dip Tsechokling.

14 H 50 rencontre avec les ONG tibétaines à l'hôtel Surya : Tibetan Youth Congress, Tibetan Women's Association, Tibetan Centre for Human Right and Democracy, National Democratic party of Tibet et Gu-Chu-Sum movement.

19 H 00 dîner offert par le Cabinet du Gouvernement dans le salon de réception du Kashag.

### **Jeudi 28 avril 2005**

10 H 00 accueil par les élus de l'assemblée locale et les Tibetan Settlement Officers du village de Bir.

10 H 30 visite des centres d'artisanat du village : tapisserie, sculpture sur bois, fabrique de nouilles, centre laitier.

12 H 00 visite du village tibétain de Bir et de la Central School for Tibetans.

13 H 00 déjeuner au restaurant Choekling.

**Vendredi 29 avril 2005**

9 H 00 visite de l'Institut de la médecine et de l'astrologie tibétaine.

9 H 20 visite de l'Institut médical.

10 H 30 visite de la Bibliothèque des œuvres et archives tibétains.

13 H 00 audience avec Sa Sainteté le Dalaï Lama.

14 H 30 déjeuner à l'hôtel Tibet.

15 H 50 rencontre de la presse au Département de l'information et des relations internationales.

**Samedi 30 avril 2005**

7 H 00 départ par véhicule vers Jammu.

14 H 45 départ de Jammu aéroport.

15 H 55 arrivée à Delhi aéroport international.

17 H 00 entretien avec Son Exc. M. Dominique Girard, ambassadeur de France en Inde.

19 H 00 dîner à l'hôtel Impérial.

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2005**

00 H 35 départ de Delhi aéroport international.

6 H 10 arrivée à Paris Charles de Gaulle.



## INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

Les membres du groupe d'information sur le Tibet du Sénat sont convaincus que la question tibétaine, avant d'être un problème de droits culturels ou de liberté religieuse, est d'abord une question politique au sens plein du terme.

Loin de se cantonner à une affaire interne de la Chine, la situation du Tibet se présente comme une question de droit international. En effet, derrière la fiction d'une « nation pluriethnique », la Chine est l'héritière de l'Empire du milieu. La démocratisation de l'URSS, qui était également un vaste ensemble colonial continental, s'est accompagnée de la libération des peuples d'Asie centrale que l'empire des Tsars s'était assujettis. Mais aucune évolution comparable ne s'est encore fait jour dans le cas de la Chine, qui ignore le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'indépendance *de facto* du Tibet entre 1911 et 1950 a pourtant été reconnue en 1969 par une Commission internationale de juristes. L'annexion du Tibet par la Chine a été condamnée par deux résolutions de l'ONU en 1961 et 1965. Mais, au-delà de ces protestations formelles, la cause tibétaine n'a pas rencontré de véritable soutien dans la communauté internationale. La Chine a pu profiter jusqu'à aujourd'hui de la politique du fait accompli.

Le Dalaï Lama, qui n'est pas seulement un maître spirituel mondialement connu, mais aussi un *leader* politique avisé, a pris acte de ce rapport de forces. Aujourd'hui, il ne revendique plus pour le Tibet l'indépendance, mais une autonomie véritable. Ce faisant, il va contre le désir profond d'une partie de son peuple, mais a conscience que seule cette « voie médiane » a une chance d'aboutir un jour.

Certes, une forme d'autonomie est déjà prévue sur le papier pour le Tibet, dans le cadre de la Constitution chinoise. Mais elle est en réalité vidée de son contenu par la mainmise du parti communiste, ainsi que par l'œuvre de colonisation menée depuis 1950. Derrière les expressions reçues de « libération pacifique du Tibet » et de « réforme démocratique du Tibet » se cache en fait une politique d'assimilation, qui tend à faire disparaître les Tibétains en tant que peuple constitué.

Toutefois, l'âme du Tibet demeure vivante dans la communauté tibétaine en exil. Selon les autorités chinoises, celle-ci réunirait exclusivement des privilégiés de l' « Ancien Régime », des passéistes qui calomnient la Chine et visent à restaurer leur pouvoir d'antan. La meilleure réponse à ces accusations outrancières est évidemment l'organisation démocratique adoptée par les Tibétains en exil.

En effet, lors d'une mission à Dharamsala du 24 avril au 1<sup>er</sup> mai 2005, une délégation du groupe d'information sur le Tibet du Sénat a eu l'heureuse surprise de découvrir des institutions pluralistes, qui accomplissent une œuvre remarquable de soutien aux réfugiés et de préservation de la culture tibétaine. Le Tibet en exil s'est résolument mis à l'école de la démocratie.

Le fonctionnement politique de la communauté des Tibétains exilés préfigure ce que serait un Tibet à nouveau maître de son destin, où ceux-ci seraient admis à revenir. Ce serait un véritable ferment démocratique pour une Chine qui s'ouvre au monde et aspire à rejoindre la communauté des nations.

## **I. LE TIBET D'AUTREFOIS : UNE « THÉOCRATIE FÉODALE » ?**

Les autorités chinoises tirent prétexte du caractère non démocratique de la société tibétaine d'« Ancien Régime » pour justifier l'annexion de 1950 et les bouleversements violents qui s'ensuivirent. Bien que cet argument ne soit évidemment pas recevable, force est d'admettre que le Tibet d'autrefois ignorait les principes de la démocratie.

Le régime politique du Tibet d'avant l'invasion chinoise a parfois été qualifié par les observateurs occidentaux, lorsqu'ils en firent la découverte au XIX<sup>ème</sup> siècle, de « théocratie féodale ». Cette société traditionnelle se caractérisait, en effet, par des structures politico-économiques évoquant celles qui existaient en Europe au Moyen-Âge, et notamment par une union des pouvoirs temporel et spirituel.

### **1. Une religion fortement prégnante**

La civilisation tibétaine est toute entière imprégnée de religion. Le bouddhisme venu d'Inde s'est implanté au Tibet à partir du VIII<sup>ème</sup> siècle, sous la protection des rois qui avaient à l'époque réalisé l'unité du pays. Cela ne s'est pas fait de manière linéaire : après une période de « première diffusion », le bouddhisme a été persécuté et presque éradiqué, avant de connaître une période de « seconde diffusion » qui l'a enraciné définitivement.

Par la suite, l'affaiblissement du pouvoir royal et le morcellement du Tibet en principautés s'est accompagné d'une montée en puissance de lignées religieuses, dont l'influence est allée croissante au fur et à mesure que des réseaux de monastères se sont constitués autour d'elles et qu'elles se liaient aux grandes familles.

Le bouddhisme tibétain est, aujourd'hui encore, organisé en quatre grandes écoles dont certaines se divisent à leur tour en plusieurs branches. Celle des « anciens », ou Nyingmapa, établie dès le VIII<sup>ème</sup> siècle, réunit les enseignements les plus anciens introduits au Tibet par Padmasambhava. Celle des Kagyupa, « ceux de la transmission orale », est apparue au XI<sup>ème</sup> siècle : Marpa, surnommé le Traducteur, ramena de l'Inde les enseignements de maîtres indiens et les a transmis à son célèbre disciple Milarepa. La lignée Sakyapa, ainsi nommée d'après son monastère d'origine, fut fondée par Khon Kontchok Gyalpo au XI<sup>ème</sup> siècle. Enfin, les Guélougpa, les « vertueux », sont issus de la réforme de Tsongkapa au XV<sup>ème</sup> siècle.

Toutes ces écoles bouddhiques ont peu de différences doctrinales et ne se différencient que par l'accent plus particulier mis sur telle ou telle technique pour accéder à l'« éveil ».

Le bouddhisme tibétain s'est donc organisé autour des monastères. Ceux-ci étaient plus de 6 000 avant 1950, de tailles très variables. On estime que ces établissements religieux ont réuni jusqu'à 20 % de la population du Tibet. Ils n'étaient pas uniquement des lieux de méditation et de transmission du savoir, mais des maillons politico-économiques du système féodal. Des tenures leur ont été concédées, et ils ont repris les droits seigneuriaux sur les hommes et sur les biens. A côté des terres des seigneuries laïques, des domaines formant des seigneuries ecclésiastiques sont apparus, qui percevaient des taxes sur les récoltes, l'élevage et les échanges.

## **2. L'institution des Dalai Lamas**

C'est au sommet de l'État tibétain que l'emprise de la religion était la plus visible puisqu'il y a eu, à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, un cumul des pouvoirs temporel et spirituel. En effet, les Dalai-Lamas se sont appuyés sur les Mongols qui dominaient alors le Tibet pour faire triompher l'école Guélougpa, dont ils sont les hiérarques, et asseoir leur pouvoir politique sur l'ensemble du pays. Toutefois, les rivalités religieuses se sont apaisées au fil du temps. Les Dalai-Lamas se sont faits les protecteurs de toutes les écoles, ainsi d'ailleurs que de la petite communauté musulmane et de la religion originelle des Tibétains, le Bön, qui a perduré par-delà l'implantation du bouddhisme.

Ayant fait vœu de célibat, les Dalai-Lamas ne pouvaient pas se succéder de manière héréditaire comme des monarques classiques. Mais une continuité encore plus forte était assurée par le principe de réincarnation. Conformément aux croyances bouddhistes, chaque Dalai-Lama après son décès renaissait dans le corps d'un nouveau né. La difficulté était alors d'identifier cet enfant pris dans la population, au hasard théoriquement, mais pratiquement le plus souvent parmi les grandes familles déjà liées au pouvoir. Une procédure complexe était prévue : indications données par le défunt Dalai-Lama dans son testament, visions de l'oracle d'Etat, épreuves de reconnaissance par l'enfant pressenti d'objets ayant appartenu à son prédécesseur. Il y avait parfois plusieurs enfants « candidats » à départager.

Ce système impliquait une certaine vulnérabilité entre le moment où un titulaire décédait et celui où son successeur était identifié, puis éduqué jusqu'à sa majorité. En pratique, le pouvoir était alors exercé par des régents, qui en ont souvent abusé dans l'histoire tibétaine. Le régent Sangye Gyatso a

ainsi pu garder secrète pendant quinze années la mort du V<sup>ème</sup> Dalaï-Lama, intervenue en 1682 mais déclarée officiellement en 1696 seulement.

Autre facteur de vulnérabilité, les Dalaï-Lamas étaient dépendants de leurs protecteurs étrangers, d'abord khans mongols, puis empereurs chinois. En effet, la dynastie mandchoue Qing installée au XVII<sup>ème</sup> siècle sur le trône de Chine intervint en 1720 au Tibet, où elle imposa par la force le VII<sup>ème</sup> Dalaï Lama face aux mongols Dzungar qui occupaient alors le pays. Ce fut le début de la tutelle chinoise sur le Tibet, concrétisée par la nomination de deux commissaires impériaux, ou *amban*, et le maintien d'une garnison chinoise à Lhassa. De cette époque date la prétention du gouvernement de Pékin sur les provinces orientales du Tibet, le Kham et l'Amdo, seules les provinces centrales, le U et le Tsang, étant reconnues comme relevant de l'autorité du Dalaï-Lama.

La tutelle chinoise, encore suffisamment forte à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour repousser en 1791 une invasion du Tibet méridional par les Gourkhas venus du Népal, s'est diluée tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les garnisons furent réduites au rang d'escortes pour des *amban* qui n'exerçaient plus d'influence effective sur les affaires tibétaines. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, après avoir assisté impuissante à l'expédition britannique de 1904, La Chine tenta de renforcer militairement son autorité sur le Tibet mais, à la chute de la dynastie Qing en 1911, le XIII<sup>ème</sup> Dalaï-Lama proclama officiellement l'indépendance de son pays.

### 3. Le servage

Les autorités chinoises dénoncent l'organisation sociale qui prévalait au Tibet avant la révolte de 1959 et glorifient la « réforme démocratique » intervenue depuis. Selon elles, « *avant 1959, on avait pratiqué le servage féodal caractérisé par l'union du gouvernement et de la religion et par la dictature des bonzes et des aristocrates. Les masses de serfs n'avaient guère de droits de l'homme. Les propriétaires de serfs, tels que les fonctionnaires du gouvernement local, les aristocrates et les bonzes de la couche supérieure possédaient la totalité des terres, des prairies, des forêts, des montagnes, des rivières et le gros du cheptel. Les serfs, qui représentaient plus de 90 % de la population du Tibet, subissaient le même sort que celui des esclaves noirs travaillant dans les plantations au sud des Etats-Unis à l'époque. Les propriétaires de serfs pouvaient les vendre, les acheter, les transférer, les céder en cadeau, s'en servir pour payer des dettes, les échanger, les humilier et les maltraiter à leur gré(1) ».*

---

(1) « *Regards sur le Tibet* » - China Intercontinental Press

Effectivement, la plupart des Tibétains étaient attachés, par documents écrits, à la terre sur laquelle ils habitaient, et au seigneur ou au monastère qui possédait cette terre. Les taxes, nombreuses et variées, étaient versées en argent ou en nature, et s'accompagnaient de corvées. Toutefois, les paysans avaient une identité légale : s'ils avaient des devoirs, ils avaient également des droits. Les seigneurs, laïcs ou religieux, n'avaient pas le droit de modifier le montant des taxes dues par un serf, ni les dimensions de la terre dont il jouissait. Si cela arrivait, ce dernier était autorisé à traîner son maître en justice. Par ailleurs, il n'existe pas de témoignages du caractère systématique des mauvais traitements allégués par les autorités chinoises.

Il n'est pas possible de nier la modernisation sociale entreprise au Tibet sous l'occupation chinoise. Toutefois, cette modernisation a été cher payée en souffrances et en vies humaines, ainsi qu'en destructions culturelles. Certes, la société traditionnelle tibétaine était parvenue à un point où des changements étaient nécessaires, et le XIV<sup>ème</sup> Dalaï-Lama est le premier à le reconnaître. Mais cette évolution aurait fort bien pu se faire sans que le Tibet perde son indépendance acquise au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

## II. LA DÉMOCRATISATION DU TIBET EN EXIL

Pour les autorités chinoises, les motivations des Tibétains réfugiés à l'étranger sont bien simples : *« au cours de ces dernières années, des anciens gros propriétaires de serfs en exil à l'étranger, bénéficiant de l'appui des forces antichinoises internationales, ont attaqué la réforme démocratique en se faisant passer pour des défenseurs des droits de l'homme. Par là, ils cherchent à tromper l'opinion publique et à restaurer leur paradis perdu (1) ».*

La meilleure réponse apportée par les Tibétains exilés à cette accusation de vouloir restaurer la société d'« Ancien Régime », ce sont les institutions démocratiques dont ils se sont dotés.

### 1. Une démocratisation voulue par le Dalai-Lama

Tenzin Gyatso, le XIV<sup>ème</sup> Dalai-Lama, a accédé au pouvoir dans des circonstances dramatiques puisqu'il a été intronisé dans l'urgence en 1950, à l'âge de 18 ans seulement, alors que l'invasion du Tibet par l'armée populaire de libération avait déjà commencé. Lorsque les troupes communistes arrivèrent à Lhassa l'année suivante, l'annexion du Tibet fut formalisée par un « accord en dix-sept points ». Dans un premier temps, le Dalai-Lama a tenté de collaborer sincèrement avec les autorités chinoises. Il a ainsi accepté de présider la Commission préparatoire pour la région autonome du Tibet, mise en place par l'occupant.

Comme il le confie dans son autobiographie, lors de son voyage à Pékin en 1954 et de sa rencontre avec le président Mao, *« l'idée d'une véritable association avec la Chine commençait à m'enthousiasmer. Et plus je pensais au marxisme, plus je lui trouvais des qualités. C'était un système qui voulait la justice et l'égalité pour tous, une panacée pour notre monde. D'un point de vue théorique, le seul défaut que je lui voyais était qu'il insistait sur l'aspect purement matériel de l'existence humaine. Sur ce point, je ne pouvais pas être d'accord » (2).*

Cette sympathie du Dalai-Lama pour le marxisme était sans doute inattendue de la part d'un « souverain pontife » régnant sur une société des plus traditionnelles. Elle se heurta d'ailleurs rapidement à la réalité du pouvoir exercé par les communistes chinois au Tibet, qui le conduisit en 1959 sur le chemin de l'exil. Mais elle était la preuve d'une grande ouverture aux « idées modernes », qui ne s'est pas démentie depuis.

---

(1) *« La réforme démocratique au Tibet » - China Intercontinental Press*

(2) *« Au loin la liberté » - Sa Sainteté le Quatorzième Dalai-Lama – Le Livre de poche*

En effet, à peine le Dalaï-Lama s'est-il réfugié en Inde, avec plusieurs dizaines de milliers de ses compatriotes, qu'il a voulu organiser cette communauté tibétaine en exil sur la base de principes démocratiques. Dès 1961, il promulgue une Constitution provisoire qui proclame la séparation des pouvoirs et dont les fondements sont ceux de toute démocratie : égalité des citoyens devant la loi, élections libres et pluralisme politique.

## **2. Un Parlement représentatif et pluraliste**

L'Assemblée des députés du peuple tibétain exerce le pouvoir législatif. Elle est renouvelée tous les cinq ans, au suffrage universel direct par tous les électeurs tibétains vivant hors du Tibet. Elle est composée de 46 députés, à raison de dix pour chacune des grandes régions du Tibet historique (U-Tsang, Amdo et Kham) ; deux pour chacune des cinq écoles religieuses (Nygma, Kagyu, Sakya, Guélouk et Bön) ; deux pour l'Europe ; un pour l'Amérique du Nord et trois nommés par le Dalaï-Lama.

Chaque année, deux séances plénières réunissent les 46 députés aux mois de mars et de septembre. En dehors de ces séances, une commission permanente d'au moins 12 députés assure la continuité du fonctionnement de l'Assemblée. Ce sont les membres de cette commission permanente que la délégation du groupe d'information sur le Tibet a eu l'honneur de rencontrer lors de sa visite à Dharamsala (cf le compte-rendu d'entretien en annexe I).

Comme dans toute démocratie, l'Assemblée vote le budget et les lois, et contrôle l'action de l'Administration tibétaine en exil. Elle n'est toutefois pas structurée en opposants et partisans du gouvernement, la solidarité née des contraintes de l'exil étant trop forte pour laisser se déployer le jeu ordinaire des partis politiques.

## **3. Une Administration responsable devant le Parlement**

L'Administration tibétaine en exil, héritière du *Kashag* d'autrefois, a été progressivement soumise au contrôle des députés. Initialement nommés par le seul Dalaï-Lama, les ministres sont responsables devant le Parlement depuis 1991. En outre, le Premier ministre est élu au suffrage direct depuis 2001. Le titulaire actuel de la fonction est le Professeur Samdhong Rinpotché, docteur ès sciences bouddhiques et universitaire indien, que la délégation du groupe d'information a eu l'honneur de rencontrer à Dharamsala (cf le compte-rendu d'entretien en annexe I).

L'Administration exerce son autorité sur sept départements ministériels : Affaires religieuses et culturelles, Intérieur, Finances, Education, Santé, Sécurité, Information et relations internationales. Le nombre des ministres est moins important, leurs portefeuilles réunissant usuellement plusieurs départements. Actuellement, les ministres sont au nombre de quatre seulement, y compris le Premier ministre, qui s'est réservé les portefeuilles de la Sécurité et de l'Intérieur.

L'action de l'Administration tibétaine en exil est relayée dans le monde par un réseau de 12 bureaux de représentation implantés à New York, Washington, Genève, Londres, Paris, Bruxelles, Moscou, Tokyo, Canberra, Pretoria, Taipei et New Delhi.

#### **4. Les autorités de contrôle indépendantes**

Depuis 1992, une Cour suprême de justice sert à la fois de cour constitutionnelle et de cour d'appel pour les procès civils au sein de la diaspora tibétaine (les Tibétains exilés restent toutefois principalement soumis aux lois de leur pays d'accueil).

Il existe par ailleurs trois institutions de contrôle autonomes :

– la Commission d'élection organise et supervise l'élection de l'Assemblée des députés du peuple tibétain ;

– la Commission du service public recrute et nomme les fonctionnaires civils, aujourd'hui au nombre de 350 ;

– le Bureau d'audit est responsable de la comptabilité des différents départements de l'administration centrale, ainsi que des établissements dérivés tels que les hôpitaux ou les coopératives.

Par ailleurs, placé sous tutelle du département des Finances, la Commission au Plan reconnaît et améliore les ressources humaines, physiques et financières de la communauté réfugiée. Elle établit les priorités dans le domaine du développement pour élaborer les plans. Le plan 2004-2007 récemment adopté identifie 153 projets prioritaires dans les domaines de l'éducation, agriculture, culture, soins médicaux, etc.

#### **5. Les démocraties locales**

Des assemblées locales ont été mises en place pour gérer les affaires des différentes communautés tibétaines sur le terrain, au nombre de 47 en tout.

La délégation du groupe d'information a ainsi eu l'honneur de rencontrer les membres de l'assemblée de Dharamsala, élue par les 7.000 Tibétains en âge de voter du district indien de Kangra.

D'une manière analogue au préfet dans les départements français d'avant la décentralisation, le chef de l'exécutif local est un agent nommé par le département de l'Intérieur, le *welfare officer*.

La responsabilité la plus importante des assemblées locales est de contrôler l'exécution et de vérifier la comptabilité des projets de leur ressort.

### **III. L'ŒUVRE ACCOMPLIE**

L'œuvre accomplie par la communauté tibétaine en exil depuis 1959 est d'autant plus remarquable que les conditions initiales étaient précaires. Elle est la preuve que l'élite tibétaine, loin de se crisper sur ses privilèges passés, aurait eu les qualités nécessaires pour faire entrer le Tibet dans la modernité démocratique si l'opportunité lui en avait été laissée.

#### **1. L'installation de 140 000 réfugiés**

Le dernier recensement effectué en 1998 par la Commission au Plan évalue le nombre des Tibétains réfugiés à l'étranger à 140 000. Le principal pays d'accueil est l'Inde, qui leur a offert l'asile avec une grande générosité, même si elle n'a jamais franchi le pas de la reconnaissance diplomatique de l'Administration tibétaine en exil.

Les réfugiés tibétains en Inde sont regroupés dans plus de 40 villages, centres d'artisanat et communautés urbaines. Ils se marient de préférence entre eux, et les jeunes générations nées en exil maintiennent une forte conscience nationale. La réussite sociale de ces réfugiés arrivés démunis de tout est souvent remarquable.

#### **2. Une priorité donnée à l'éducation**

Le département de l'éducation a été l'une des premières structures mises en place en exil, dès 1959. Un village d'enfants a été créé à Dharamsala pour les enfants orphelins ou séparés de leurs parents, sous la responsabilité de la sœur cadette du Dalaï-Lama, Jetsun Pema. L'établissement d'origine a essaimé ailleurs en Inde.

Il existe aujourd'hui 85 écoles tibétaines en Inde, au Népal et au Bouthan, qui scolarisent environ 27 000 élèves. L'enseignement se fait en tibétain, en anglais et en hindi.

Le taux de scolarisation des enfants tibétains en exil atteint 92 %, ce qui contraste avec la situation du Tibet d'autrefois, où l'éducation était cantonnée aux monastères, mais aussi avec le Tibet sous occupation chinoise, où le taux d'alphabétisation reste anormalement bas. De nombreuses familles demeurées au Tibet envoient leurs enfants se former dans les écoles en Inde, car c'est là seulement que ceux-ci peuvent échapper à la sinisation et accéder à leur culture ancestrale.

### **3. La reconstitution des monastères en exil**

Depuis l'arrivée des Tibétains en exil, plus de 200 monastères ont été construits en Inde et au Népal, qui redonnent vie aux établissements dévastés par l'occupant chinois. Les trois grands monastères de Lhassa notamment, Drépoung, Ganden et Séra, sont reconstitués à l'étranger.

Environ 20 000 moines et nonnes peuvent ainsi recevoir la formation traditionnelle, assurant la préservation du bouddhisme tibétain. En effet, au Tibet chinois, les quelques monastères qui ont été relevés des destructions de la Révolution culturelle demeurent cantonnés à un rôle folklorique et ne sont plus vraiment des lieux de transmission des enseignements bouddhiques.

Fait nouveau, le bouddhisme tibétain a essaimé à travers le monde. Environ 360 centres d'enseignement et quelques monastères ont ainsi été créés dans les pays occidentaux.

### **4. La préservation des traditions**

Plusieurs institutions ont été mises en place à Dharamsala pour préserver la culture et les traditions tibétaines.

L'Institut Norbulingka pour la culture tibétaine est une fondation ayant pour mission de sauvegarder cette culture menacée de disparition dans sa patrie. Le Centre des métiers de l'Institut assure à plus de 300 artisans un cadre exceptionnel dans lequel ils peuvent préserver les coutumes traditionnelles, développer leur potentiel et adapter leurs talents aux besoins actuels. Les domaines couverts sont la statuaire, la peinture, la sculpture sur bois et l'art des métaux.

Fondé dès 1959, l'Institut des danses et chants tibétains a pour vocation de sauvegarder et promouvoir tous les aspects des danses, chants et musiques du Tibet. Il est notamment spécialisé dans les arts de l'opéra tibétain, ou *Lhamo*. L'Institut réunit 55 acteurs et actrices permanents, ainsi que des artisans chargés de confectionner les masques et autres accessoires théâtraux. Il participe aux cérémonies officielles du Gouvernement tibétain en exil, notamment celles du nouvel an. La troupe de l'Institut s'est rendue à plusieurs reprises à l'étranger, en Europe, en Australie et aux Etats-Unis.

L'Institut de la médecine et de l'astrologie tibétaine a pour vocation de sauvegarder la tradition médicale tibétaine en s'inspirant de l'Institut Men Tsee Khang, fondé au XIX<sup>ème</sup> siècle à Lhassa et du Collège médical de Tchagpori, fondé au XVII<sup>ème</sup> siècle également à Lhassa. L'Institut forme des

médecins à l'issue d'un cursus de base de cinq ans, et maintient plus de 47 antennes principalement en Inde. La médecine tibétaine découle de l'ancienne médecine âyurvédique indienne, et est associée à l'astrologie.

La Bibliothèque des œuvres et archives tibétaines conserve 70 000 manuscrits et documents tibétains ainsi que 10 000 ouvrages en anglais et autres langues étrangères se référant à la langue, la philosophie, les arts et la culture, la médecine, la géographie, l'histoire du Tibet de la région himalayenne. Le musée rattaché à la Bibliothèque est devenu l'un des centres mondiaux les plus importants de l'art tibétain, qui possède 600 statues et thankas ainsi que plusieurs centaines de reliques et autres objets rituels, certains datant du XII<sup>ème</sup> siècle. La Bibliothèque publie un magazine semestriel anglophone consacré aux études et aux recherches touchant la culture et la connaissance du Tibet, qui fait autorité dans le monde de la tibétologie. Elle propose également des cours spécialisés de langue tibétaine aux étrangers.

## **5. L'accueil d'un flux continu de réfugiés**

Aujourd'hui encore, plus de quarante ans après les événements de 1959, un flux régulier de réfugiés tibétains continue de franchir l'Himalaya, preuve s'il en était besoin que la situation ne s'est pas normalisée au Tibet occupé. Chaque année, 2 000 à 3 000 Tibétains choisissent ainsi de fuir leur pays, en dépit des dangers encourus.

Pour les recevoir, le Gouvernement tibétain en exil entretient trois centres d'accueil, à Katmandou, Delhi et Dharamsala. La motivation de ces réfugiés n'est pas économique, car la situation matérielle du Tibet chinois s'est suffisamment améliorée ces dernières années, mais politique et religieuse. En effet, beaucoup d'entre eux sont des moines ou des nonnes, qui se trouvent dans leur pays d'origine soumis à des « campagnes de rééducation » et contraints de dénoncer le Dalaï-Lama.

## **6. Les négociations avec les autorités chinoises**

Après le soulèvement de Lhassa en 1959, une longue répression s'en est suivie, jusqu'à la fin de la « Révolution culturelle » en 1976. Un difficile dialogue entre les autorités tibétaines en exil et les autorités chinoises a pu alors se nouer, après la mort de Mao Zedong. Une première délégation, conduite par Gyalo Thondup, frère aîné du Dalaï-Lama, s'est rendue à Pékin en 1979. Deng Xiaoping assura à cette occasion que tout pouvait être discuté, excepté l'indépendance complète du Tibet. À la suite de ce premier contact,

deux autres délégations tibétaines ont pu se rendre sur place en 1979 et 1980, suivies d'une quatrième en 1985.

Le Dalaï-Lama prît en 1987 l'initiative de présenter devant le Congrès américain ses propositions officielles pour un plan de paix en cinq points :

- la transformation du Tibet en une zone de paix démilitarisée ;
- l'abandon par la Chine de sa politique de transfert de populations chinoises au Tibet ;
- le respect des droits de l'homme et des libertés au Tibet, le peuple tibétain devant être libre de déterminer lui-même son avenir dans un esprit d'ouverture et de réconciliation ;
- la restauration et la protection de l'environnement naturel du Tibet et l'abandon par la Chine de son programme de stockage de déchets nucléaires au Tibet ;
- l'ouverture de négociations franches sur le statut futur du Tibet et les relations entre les peuples tibétain et chinois.

Les autorités chinoises rejetèrent ces propositions, en accusant le Dalaï-Lama d'élargir le gouffre qui les séparait.

En 1988, devant le Parlement européen, le Dalaï-Lama reprit les cinq points de son plan de paix mais en les assortissant d'une concession de taille : l'abandon de la revendication d'indépendance pour une forme d'association entre le Tibet et la Chine. Cette concession pragmatique, qui fut difficilement acceptée par une bonne part de son peuple, ne suscita pas de réponse immédiate de la part des autorités chinoises. Le Dalaï-Lama réitéra ses propositions devant le Parlement européen en 2001 (cf Annexe II).

C'est dans ces conditions que, à l'automne 2002 et à la fin du printemps 2003, deux délégations de représentants du Dalaï-Lama ont pu se rendre en Chine et au Tibet, où elles ont été accueillies avec courtoisie. Une troisième délégation s'est rendue à Pékin en septembre 2004, et une quatrième rencontre a eu lieu à l'ambassade de Chine en Suisse en juillet 2005 qui a été suivi par une cinquième rencontre à Pékin en février 2006.

Le fil du dialogue semble donc solidement renoué. Afin de ne pas le compromettre, les autorités tibétaines en exil ont enjoint à leurs partisans à travers le monde de s'abstenir de toute action qui pourrait froisser les autorités chinoises.

#### **IV. LA VISION DU DALAI LAMA POUR UN FUTUR TIBET**

Le Dalai-Lama, lors de l'entretien qu'il a accordé à la délégation du groupe d'information (cf le compte-rendu d'entretien en annexe I), s'est placé clairement dans l'hypothèse d'une issue favorable des négociations engagées, et le gouvernement tibétain en exil se prépare consciencieusement au retour dans la patrie.

Dans cette perspective, le Dalai-Lama a rendu publiques dès 1992 des « lignes directrices de la politique du futur Tibet », où il expose les traits fondamentaux de la Constitution d'un Tibet qui serait enfin redevenu maître de son destin.

##### **1. La séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel**

Depuis plusieurs années déjà, le Dalai-Lama rappelle avec constance qu'il n'acceptera aucun statut politique dans le gouvernement du futur Tibet, pour ne conserver qu'un magistère moral et religieux.

Cette décision, mal comprise de la part des Tibétains, rompt avec une tradition séculaire. Le Dalai-Lama estime en effet que, si le Tibet veut devenir un membre à part entière de la communauté des nations, il ne faut plus qu'il dépende d'une seule personne mais « qu'il soit le reflet de la conscience collective des masses tibétaines ».

##### **2. Absence de privilèges pour les Tibétains revenus d'exil**

Les Tibétains revenus d'exil, qui pour les plus jeunes n'auront jamais vécu dans leur mère patrie, ne pourront revendiquer aucun statut privilégié par rapport à leurs compatriotes demeurés au Tibet. L'administration tibétaine en exil sera réputée automatiquement dissoute.

Il n'y aura pas de « chasse aux sorcières ». Les cadres formés sous le régime d'occupation chinoise seront maintenus en place et leurs compétences utilisées au mieux.

### **3. La période transitoire**

Pendant une période transitoire, un président sera nommé comme chef d'État intérimaire, investi des pouvoirs politiques qui sont actuellement ceux du Dalaï-Lama.

La principale responsabilité du gouvernement intérimaire sera de réunir une Assemblée constituante de 250 membres chargée d'élaborer une nouvelle Constitution pour le Tibet, sur la base du projet préparé en exil, et de préparer l'élection de l'Assemblée nationale.

### **4. Droits fondamentaux et principes économiques**

Tous les Tibétains auront droit à la vie, à la liberté et à la propriété, notamment à la liberté d'expression, à la liberté de former des associations, à la liberté de la presse, ainsi que le droit à l'emploi dans l'administration gouvernementale et ses organismes.

Le gouvernement se verra attribuer le contrôle de toutes les terres n'appartenant pas à des propriétaires privés et la faculté de les distribuer aux citoyens, « afin d'éviter la concentration des richesses entre des mains trop peu nombreuses ».

Le Tibet devra forger son propre système économique, « sans tomber dans les extrêmes du capitalisme et du socialisme ». Le système de l'impôt devra se fonder sur le revenu.

### **5. Equilibre institutionnel**

L'Assemblée nationale, détentrice du pouvoir législatif, sera composée d'une chambre basse de représentants élus directement par les citoyens, et d'une chambre haute de membres élus par les assemblées provinciales.

Le pouvoir exécutif sera partagé entre un président élu par les deux chambres de l'Assemblée nationale, et un Premier ministre issu de la majorité à la chambre basse.

Le pouvoir judiciaire sera confié à une Cour suprême, plus haute juridiction d'appel chargée de l'interprétation des dispositions de la Constitution.

## **6. Organisation territoriale**

Le Tibet sera organisé en provinces, disposant chacune d'un gouvernement local et d'une assemblée provinciale élue investie du pouvoir législatif ordinaire.



## **ANNEXES**

### **I. LES ENTRETIENS DE LA DÉLÉGATION**

### **II. DISCOURS DU DALAI LAMA DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN DU 24 OCTOBRE 2001**

### **III. BIBLIOGRAPHIE**



## ANNEXE I

### LES ENTRETIENS DE LA DÉLÉGATION

#### I. ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR DE CHINE EN FRANCE

**M. Louis de Broissia :**

Nous sommes des amis de la Chine. Nous avons pris l'habitude d'avoir avec votre prédécesseur des contacts sur un sujet qui préoccupe les Français. En effet, la question tibétaine demeure importante pour la population française. La Chine a l'image d'une grande puissance, mais le Tibet peut être un problème pour elle.

**M. Jinjun Zhao :**

Êtes-vous également membre du groupe d'amitié France-Chine ?

**M. Louis de Broissia :**

Mme André, MM. Renar et Trémel, et moi-même sommes membres du groupe d'amitié France-Chine. J'ai aussi des amis personnels en Chine.

Ce qui compte, ce n'est pas l'histoire, c'est l'avenir. Le Dalaï-Lama ne veut pas l'indépendance, mais l'autonomie. Le Tibet a sa spécificité culturelle, qui doit être préservée. Alors que les jeux olympiques de 2008 seront une vitrine pour la Chine, le Tibet constitue un point d'accroche. Je crains que la Chine ne passe à côté d'un sujet important.

Le groupe d'information sur le Tibet est parmi les plus anciens. J'ai contribué à la constitution de son antécédent en 1989, quand j'étais à l'Assemblée nationale.

Je n'ai jamais voulu opposer la Chine au Tibet. La Chine a des droits au Tibet. Nous voulons simplement aider la Chine à régler le problème tibétain. Un dialogue est possible. Cette cause est très forte en France, où elle est soutenue par des associations apolitiques. C'est une vraie aspiration du peuple français. Il en va de même ailleurs en Europe. Nous avons également des contacts avec le Parlement américain. Mais nous ne voulons pas être agressifs, même si je suis convaincu qu'avant 2008 le Tibet sera un problème pour la Chine.

Le Panchen Lama doit nous être montré. La manière dont cet enfant a été traité est un mauvais exemple donné par votre puissante nation. Le libérer serait un message positif que la Chine adresserait au monde. L'occasion des jeux olympiques est une chance à saisir.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter le dialogue entre les Chinois et les Tibétains. Nous rencontrons des associations, des journalistes. Nous essayons toujours de calmer le jeu, alors que des impatiences se font jour.

**Mme Michèle André :**

Nous sommes tous porteurs du même message, quel que soit notre engagement politique. Le Tibet est une cause populaire auprès de beaucoup d'associations, d'hommes et de femmes de bonne volonté. Les Tibétains ont droit à ce que leur culture soit prise en compte.

Je milite depuis longtemps. J'avais été interpellée par Mme Danielle Mitterrand sur la condition de certaines femmes tibétaines qui souffrent dans leur chair de la présence chinoise.

Je suis une amie de la Chine. Je ne souhaite pas d'ingérence, mais je serais heureuse si vous pouviez nous apporter quelques réponses.

**M. Yvan Renar :**

J'avais douze ans en 1949. Toute ma vie j'ai été en amitié avec le peuple chinois. Je vous rappelle que Maurice Schumann et le général De Gaulle ont tout fait pour que la République populaire de Chine soit reconnue. J'ai une grande estime pour votre pays, qui a su revivifier une grande civilisation millénaire.

En tant que président de l'orchestre de Lille et de l'association nationale des orchestres, j'ai pu constater que le milieu des musiciens est aussi très sensible à la cause du Tibet.

Je crois que si le problème du Tibet pouvait être réglé, cela ferait avancer la cause du peuple chinois. Cette question donne une image négative et fautive de la Chine. Je vous remercie de nous recevoir aujourd'hui et de nous écouter.

**M. Pierre-Yvon Tremel :**

Je partage le message de mes collègues. Je crois que la véritable amitié consiste à dire ce que l'on pense à ses amis.

**M. Philippe Nogrux :**

Je crois qu'au cours de son histoire, chaque nation connaît des périodes de lumière et d'ombre. Nous avons toujours intérêt à reconnaître l'autre, qui a son message et sa philosophie. La France est un pays de philosophes, comme la Chine. Le Dalaï-Lama est porteur d'un message universel, comme la France et la Chine. On se grandit en reconnaissant cette force de la pensée. L'histoire doit nous mener à reconnaître la pensée de l'autre.

**M. Louis de Broissia :**

Nous reconnaissons le droit des peuples. Car la question tibétaine n'est pas un problème interne à la Chine. Il y a des réfugiés tibétains à travers le monde. C'est un sujet qui interpelle l'opinion mondiale. Nous souhaiterions que cela devienne un problème purement intérieur à la Chine.

Notre groupe d'information s'interdit de participer à des manifestations hostiles aux autorités chinoises. Mais je crois que le temps est compté d'ici 2008. Les jeux olympiques seront l'occasion de mettre en lumière la Chine. C'est le moment d'engager le dialogue, pour ne pas obscurcir l'image de la Chine par le filtre sombre du Tibet.

**M. Jinjun Zhao :**

Vous êtes bienvenus en tant qu'amis de la Chine, ce dont je ne doute pas. Entre des amis, il peut y avoir des points de vue différents. Vous avez exprimé vos sentiments. Mon avis personnel est que la meilleure réponse à vos interrogations est un voyage sur place. Pour ma part, j'ai été trois fois au Tibet.

Je pense qu'il s'agit d'une affaire intérieure à la Chine. Le Tibet est chinois depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle, sous la dynastie des Yuan. J'ai visité les archives tibétaines. Vous y trouverez des preuves de l'appartenance du Tibet à la Chine, des instructions écrites des empereurs.

Je me demande pourquoi dans l'esprit des Français et des autres Occidentaux, depuis les années 50, le Tibet doit être libéré. On a utilisé le terme de libération aussi pour le Yunnan, pour la Mongolie intérieure. Je vous rappelle que le Dalaï-Lama actuel a été désigné en 1936 par Tchang Kaï Chek.

Pourquoi a-t-on l'impression d'une occupation ? Parce que depuis 1959 le Dalaï Lama a quitté le Tibet. Il y a eu ensuite des accrochages militaires. Une résolution a été votée à l'ONU condamnant la Chine. Le Dalaï Lama a été financé après 1959 par la CIA. C'était logique, en cette période de guerre froide : les Etats Unis étaient alors les ennemis de la Chine. De ce fait,

deux générations en Occident ont reçu une éducation selon laquelle le Tibet n'est pas la Chine.

Il n'est pas vrai qu'on souffre au Tibet aujourd'hui. Par ailleurs, un dialogue existe entre le Gouvernement chinois et le Dalaï Lama. Celui-ci prétend ne pas réclamer l'indépendance : alors, il devrait dissoudre le Gouvernement et le Parlement tibétains en exil. La Constitution chinoise ne permet pas à une province de mettre en place ce genre d'institutions. Pour nous, c'est une question de principe.

Le Dalaï Lama doit reconnaître publiquement que le Tibet appartient à la Chine. Il en va de même pour la province de Taïwan, qui a fourni au Dalaï Lama un soutien politique et financier.

Même sur le volet culturel, on a en France une fausse impression. La liberté de religion existe au Tibet. Il y a maintenant 1 400 temples bouddhistes.

J'ai accompagné pendant dix jours au Tibet la troïka d'ambassadeurs de l'Union européenne, à l'époque où j'étais directeur Europe au ministère des affaires étrangères. Cette délégation européenne avait la liberté d'aller où elle voulait, de visiter à l'improviste tel ou tel village. Nous avons visité des dizaines de temples. A leur retour, ils ont fait un rapport relativement objectif.

En 1963-1965, avant la Révolution culturelle, le PIB du Tibet était de 300 millions de yuans. Il est aujourd'hui de 20 milliards de yuans. Le Tibet, avec le soutien du gouvernement central et des provinces de l'Est, connaît un développement rapide.

Dans les années 50, il n'y avait pas une seule école primaire ou secondaire. Aujourd'hui, on compte 1 200 écoles. Mais celles-ci sont toujours moins nombreuses que les temples. Une tâche importante est de développer encore l'éducation. Certes, l'encadrement scolaire est essentiellement composé de Chinois. Mais c'est parce qu'il n'y avait pas d'enseignants tibétains formés, avec une formation universitaire.

#### **M. Louis de Broissia :**

Nous ne contestons pas l'œuvre de la Chine au Tibet, où elle construit des écoles, des routes, des dispensaires. Malgré tous ces efforts, ce qui se passe au Tibet n'apparaît pas comme un modèle. Nous vivons un siècle de communication. Or, il y a un vrai problème. Que les Etats Unis posent, en instituant un coordinateur spécial, que l'Union européenne pose elle aussi. Pourquoi ne pas profiter de l'opportunité de 2008 pour le régler ?

**M. Jinjun Zhao :**

Nous ne craignons pas l'image que le Tibet peut donner de la Chine. D'abord, parce qu'il ne s'agit que de deux millions d'habitants sur une population de 1,3 milliard. D'autre part, le Tibet connaît un réel progrès. On parle beaucoup de la culture du Tibet. Or, 98 % de la population tibétaine était sans instruction dans les années 50.

Quant au bouddhisme tibétain, c'est une religion de l'obéissance, qui promet le bonheur dans une prochaine vie. C'était une population misérable, qui offrait ses maigres biens aux temples. Est-ce vraiment cette culture que vous préférez ? Le plus important est de construire des écoles, pour élever le niveau d'éducation des Tibétains. Alors ils auront une vraie vie d'homme.

**M. Louis de Broissia :**

L'homme ne se nourrit pas que de pain. Nous ne voulons pas non plus intervenir dans les questions religieuses. Je suis d'accord qu'il faut davantage d'écoles, de routes, d'hôpitaux. Mais ce n'est pas l'argent qui compte seulement.

**M. Jinjun Zhao :**

Allez au Tibet, rencontrez les Tibétains. C'est le seul moyen de vous convaincre. L'Occident a subi une véritable désinformation depuis 1959. Il est impossible de vous faire changer d'opinion autrement.

Je ne suis pas en mesure de vous convaincre, mais je peux vous donner mon sentiment. Le Tibet est ouvert au monde extérieur. Il a accueilli 95.000 voyageurs en 2004. Nous construisons le premier chemin de fer, qui sera mis en service en 2007 jusqu'à Lhassa. Partout dans la rue, vous verrez des téléphones portables. La bourse de Lhassa est reliée à celle de Shangaï.

J'ai beaucoup d'amis au Sénat. Le groupe d'amitié France-Chine compte 110 sénateurs, alors que le groupe d'information sur le Tibet ne se situe pas au même niveau. Mes amis français ne peuvent pas bien comprendre le problème tibétain aujourd'hui. Ils le comprendront mieux en 2007.

**M. Michèle André :**

Nous savons qu'il y a des contacts entre le Dalaï Lama et votre Gouvernement. Comment l'échange se fait-il ? Est-ce que les réfugiés peuvent rentrer au Tibet ?

**M. Jinjun Zhao :**

Un mouvement de retour commence. Le Tibet est une vraie région autonome. Plus de 80 des hauts responsables sont des Tibétains. A l'Assemblée nationale chinoise, il y a 12 députés tibétains et un vice-président tibétain. Je vous rappelle d'ailleurs que le Dalaï Lama était lui-même vice-président de l'Assemblée nationale avant 1959. Il était en contact avec le Président Mao Tsétoung.

**M. Louis de Broissia :**

En tant que démocrates, nous pensons que du dialogue naît toujours quelque chose. Je connais bien l'opinion française. Elle a beaucoup d'amitié pour la Chine, mais il demeure toujours le filtre tibétain qui obscurcit l'image de celle-ci.

**M. Jinjun Zhao :**

Je sais ; j'ai reçu des lettres, faites sur un modèle type. Méfiez vous du lobby pro-tibétain, qui est très organisé. Des associations reçoivent de l'argent pour leurs activités.

**M. Michèle André :**

Je crois qu'il y a surtout une sympathie profonde de l'homme de la rue pour la cause tibétaine.

**M. Jinjun Zhao :**

Il est très facile, et convaincant, d'aller là-bas. Vous y êtes tous bienvenus. Mon ambassade peut vous aider à préparer ce voyage. Faites votre enquête sur place.

## **II. ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE**

### **Prof. Samdhong Rinpoché, Premier ministre :**

Votre soutien à la cause du Tibet nous touche beaucoup, est très précieux. Nous considérons que la France occupe une place importante parmi les pays occidentaux qui soutiennent le Tibet. Votre pays comporte de nombreuses associations pro-tibétaines, et deux groupes parlementaires d'information ou d'études sur le Tibet.

Vous allez rencontrer le Dalaï Lama, ainsi que de nombreuses institutions tibétaines. Nous espérons que votre visite sera fructueuse.

Depuis 1979, le Dalaï Lama œuvre sans relâche pour une autonomie réelle du peuple tibétain, dans le contexte de la constitution chinoise. C'est la « voie médiane », pour laquelle il a besoin du soutien de la communauté internationale. Le dialogue a été initié dès 1980, mais nous n'avons pas réussi à l'engager vraiment jusqu'en 1992-1993. Et dès 1994, les contacts ont été à nouveau rompus. En 1996, les débats au sein de la communauté tibétaine en exil au sujet du bien fondé de la « voie médiane » ont été tranchés par référendum. Une majorité s'est déclarée pour.

En mars-avril 2001, l'élection du Premier Ministre a eu lieu pour la première fois au suffrage universel direct. En septembre 2001, j'ai prêté serment devant le Dalaï Lama, avec mes ministres.

Le travail le plus important a été alors de reprendre contact avec les Chinois. Une première délégation est partie en 2002. En 2003 et 2004, des délégations se sont aussi rendues en Chine. Une troisième délégation, en septembre 2004, a pu avoir des échanges approfondis et directs. Les problèmes de fond ont été abordés. Nous préparons actuellement une quatrième délégation. Nous espérons pouvoir travailler sur un calendrier précis. Nous vivons un moment crucial, et votre soutien compte beaucoup.

### **M. Louis de Broissia :**

C'est une grande joie d'être à Dharamsala. Nous sommes heureux de représenter le Sénat dans toute sa diversité. Nous travaillons ensemble avec le groupe de l'Assemblée nationale et le gouvernement français. Je crois que la diplomatie parlementaire peut dire plus fort ce que le peuple français ressent sur la question tibétaine.

Nous voulons faciliter le dialogue. Nous pensons que le temps est compté pour l'aboutissement de la négociation. Les jeux olympiques se

tiendront à Pékin en 2008, et la question tibétaine ne peut pas être écartée dans cette perspective. Les jours sont désormais comptés.

**Prof. Samdhong Rinpoché, Premier ministre :**

Les jeux olympiques de 2008 sont certes importants. Mais il y a aussi des échéances internes à la vie du régime politique chinois, en 2007 puis en 2009.

Nous espérons qu'avant 2007, nous aurons au moins une « feuille de route ». Notre calendrier de travail est calé sur cette hypothèse.

Le titre du rapport d'information que vous m'avez remis, « Tibet : un peuple en danger », est très pertinent. Notre culture est menacée d'extinction. Nous ne pouvons pas attendre encore des décennies. Il est urgent que l'on puisse aboutir d'ici quatre ou cinq ans. Nous allons essayer de traduire votre rapport en tibétain, et surtout en chinois.

**M. Louis de Broissia :**

Nous nous réjouissons du calendrier précis que vous tracez devant nous. Les Parlements occidentaux peuvent vous aider. Il existe une internationale des groupes parlementaires sur le Tibet, qui va se réunir au mois d'octobre prochain.

**M. Jean-Pierre Placade :**

Pour établir une « feuille de route », il faut être deux. Votre situation va être difficile, si on en croit l'exemple de Taïwan et de Hong-Kong. Quel serait le contenu de cette « feuille de route » ?

**Prof. Samdhong Rinpoché, Premier ministre :**

Depuis 1979, les propositions des Tibétains sont cohérentes et précises. Dans la Constitution de la République populaire de Chine, il est dit que 55 nationalités ont la jouissance d'une autonomie territoriale et culturelle. Mais le Tibet est morcelé entre 11 entités administratives différentes. Nous voulons simplement le respect de la Constitution chinoise, afin que l'ensemble du peuple tibétain, une fois réuni, puisse jouir d'un genre de démocratie locale. En application du principe « un pays, deux systèmes », nous aurions une forme d'autonomie régionale. Mais cela prendra du temps pour parvenir à cette loi fondamentale.

Les autorités chinoises n'ont aucune réponse valable à cet argument. Mais elles craignent que les autres nationalités ne réclament la même chose. Elles trouvent de mauvais arguments pour ne pas respecter leurs propres lois.

**M. Louis de Broissia :**

Aux yeux des peuples occidentaux, la cause tibétaine est la première cause, pas celle des Ouïgours ou des Mandchous, hélas pour eux.

**M. Philippe Nogrix :**

On connaît le Tibet surtout à travers le Dalai Lama en France. On y pense d'abord comme à une philosophie. Notre rencontre nous permet de souligner que le Tibet est aussi une nation, qui réclame son territoire. Vous nous rappelez que c'est d'abord un problème politique.

**Prof. Samdhong Rinpoché, Premier ministre :**

Vous avez raison. Les Allemands nous ont dit la même chose. L'image du Tibet est celle de sa philosophie et de sa sagesse. L'essentiel est d'imposer une vision du Tibet comme une nation.

La culture est quelque chose de très délicat. La culture bouddhiste du Tibet vient de l'Inde, où elle a disparu depuis. Nous l'avons développée et améliorée. Au cours des siècles, nous avons fait tellement d'efforts vers la sagesse, que nous avons négligé de nous affirmer politiquement.

**M. Philippe Nogrix :**

La culture s'inscrit dans le temps. La politique est faite d'événements plus brefs. Il est nécessaire d'équilibrer les deux.

**Mme Elisabeth Lamure :**

Y a-t-il du découragement chez les Tibétains restés au Tibet ? Retrouve-t-on les mêmes attentes chez les jeunes ?

**Prof. Samdhong Rinpoché, Premier ministre :**

Dans l'ensemble, la situation du peuple tibétain n'est pas aussi décourageante. Toutefois, il y a eu une dégradation depuis 1979. Entre 1959 et 1965, il y a eu beaucoup de résistance au Tibet. Des atrocités ont été commises par les autorités chinoises. Toutefois, la détermination du peuple tibétain était puissante. Malgré son extrême dureté, durant toute la période de la Révolution culturelle de 1966 à 1976, la foi du peuple tibétain est restée intacte. On estime qu'entre 1959 et 1979, 1,2 million de Tibétains sont morts.

A partir de 1980, c'est l'ouverture de la Chine, la libéralisation économique, l'encouragement au développement du jeu, de la prostitution et de l'alcool. Environ 4 à 5 % des jeunes Tibétains se sont laissés duper par

cette société de consommation et ont perdu leur ancrage culturel, leur conscience de la nation tibétaine. Mais c'est un effet de génération. Ils reviennent à des sentiments plus nationalistes quand ils vieillissent.

Les Chinois comptent sur l'érosion des jeunes Tibétains, et sur la disparition du Dalaï Lama. Mais il n'en ira pas ainsi. Je suis convaincu que l'identité tibétaine en diaspora ne disparaîtra pas si facilement.

**M. Louis de Broissia :**

Notre groupe est très proche des journalistes, des cinéastes. Pour ne pas gêner l'aboutissement de la « feuille de route », quel message nous conseillez vous de leur faire passer ?

**Prof. Samdhong Rinpoché, Premier ministre :**

La recherche de la « voie médiane » ne signifie pas qu'il faille oublier la réalité de la situation tibétaine. Nous sommes convaincus que ce n'est pas en cachant la réalité que nous aurons un environnement franc pour le dialogue. Beaucoup d'amis du Tibet disent que nous ne savons pas faire de la diplomatie. Mais notre politique est basée sur la vérité.

En 1989, quand est survenu le massacre de la place Tian An Men, une délégation tibétaine devait se rendre en Chine. Le Dalaï Lama a dénoncé le massacre, et la visite de la délégation a été annulée.

La seule recommandation que nous ayons faite à tous nos amis des associations est de créer une atmosphère conviviale pour le dialogue. Cela signifie qu'il faut s'abstenir de manifestations insultantes et dégradantes contre les autorités chinoises et ses représentants. Mais il ne faut pas cacher la réalité du Tibet pour autant.

### **III. ENTRETIEN AVEC LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ASSEMBLEE DU PEUPLE TIBETAIN EN EXIL**

#### **M. Louis de Broissia :**

Le Prof. Samdhong Rinpoché nous a fait part de son espoir de pouvoir fixer un calendrier précis et proche de discussion avec la Chine. Nous croyons que la diplomatie parlementaire peut appuyer la diplomatie d'État. Par exemple, nous avons rencontré l'ambassadeur de Chine à Paris pour lui parler du Tibet.

En tant que parlementaires tibétains, êtes vous sollicités pour accompagner les efforts du Dalaï Lama à l'égard de la Chine ? Que pouvons nous faire pour aider votre propre diplomatie parlementaire ?

#### **Mme Dolma Gyari, vice-présidente :**

Les pays où existe une diplomatie parlementaire sont très nombreux. Il est parfois évident que le Congrès des Etats-Unis pense différemment que le président américain sur le sujet du Tibet. En France, il y a la politique de l'État et celle du Parlement.

Ce qui nous a semblé important, c'est d'appliquer les principes de la démocratie dès l'arrivée en exil. Mais ce n'est qu'à partir de 1990 qu'il y a eu une vraie participation de la population tibétaine à la démocratie. La Charte des Tibétains en exil de 1991 est notre Constitution. A cette époque, nous n'avions pas de gouvernement élu au suffrage universel direct. Toutefois, le pouvoir législatif était déjà considéré comme le pouvoir le plus important.

Il est prévu que toute la politique du Gouvernement en exil doit être menée selon les souhaits du Parlement en exil. Le Kashag est responsable de l'application des décisions du Parlement. C'est une responsabilité colossale des élus tibétains.

Il n'y a pas de répartition entre opposants et partisans du Gouvernement. Les députés sont sans parti politique. C'est pourquoi, lorsqu'un point important lui est soumis par le Kashag, le Parlement le soutient d'office le plus souvent. Toutefois, si ce point est sujet à controverse, nous faisons attention à ce qu'il puisse être débattu au Parlement.

Pour nous, le seul gouvernement légitime est celui dirigé par le Dalaï Lama.

La politique de la « voie médiane » est débattue et soutenue par le Parlement. Nous avons de grands espoirs de trouver une solution en nous

appuyant sur cette « voie médiane ». Toutefois, si notre sincérité ne s'avère pas payante, il faudra bien remettre en question notre approche.

Dans cette démarche, nous savons pouvoir compter sur votre soutien.

**M. Louis de Broissia :**

Les parlementaires français ne sont pas seuls dans cette avancée vers l'autonomie. Il existe un intergroupe au Parlement européen, des groupes aux parlements anglais, allemands, américains... L'ensemble du monde occidental est d'accord pour vous accompagner, et souhaite que cela aille vite.

**M. Philippe Nogrix :**

Quelles sont vos relations avec le Gouvernement indien ? Quelle loi vous est applicable : l'indienne, ou la tibétaine ?

**Un membre de la Commission permanente :**

Les relations entre l'Inde et le Tibet sont très anciennes. Lors de notre arrivée en exil, nous avons connu des difficultés d'adaptation. Mais le Gouvernement indien a été très généreux. Le Parlement tibétain en exil fonctionne, le Gouvernement tibétain en exil fonctionne. La presse indienne nous fait l'amitié de donner à notre chef de cabinet le titre de Premier ministre. L'Inde nous a tout facilité. Mais nous ne pouvons pas anticiper pour l'avenir.

**Un membre de la Commission permanente :**

A la base, nous sommes assujettis à la législation indienne. Mais nous avons en plus notre propre administration et nos propres élus. Nous appliquons le droit tibétain, sauf en matière pénale et d'acquisition de terrains, où c'est le droit indien qui prévaut.

**Mme Elisabeth Lamure :**

Quel type d'informations reçoivent les Tibétains du Tibet ? Par ailleurs, votre Gouvernement les encourage-t-il à quitter le Tibet ?

**Mme Dolma Gyari, vice-présidente :**

De 1959 à 1979, on ne savait rien sur ce qui se passait au Tibet. Depuis 1979, nous avons commencé à avoir des relations avec les Tibétains « de l'intérieur ». Ceux-ci sont autorisés à sortir du Tibet, avec un passeport provisoire et à condition de déposer une caution. Mais d'autres fuient purement et simplement.

Depuis 1990, il existe une radiodiffusion en tibétain : *Voice of America, Radio Free Tibet*. Les autorités chinoises ont tenté de brouiller les ondes et les Tibétains doivent se cacher pour les écouter.

Le Gouvernement chinois veut brouiller aussi internet. Nous avons écrit au président Chirac pour évoquer cette grave question, car nous avons appris que c'est une société française qui fournirait l'équipement pour le brouillage. L'accès libre aux informations, quel qu'en soit le mode, est extrêmement important.

Nous n'avons jamais incité les Tibétains à l'exil. Certains très jeunes sont confiés au Dalaï Lama par leurs parents. Mais il ne faut pas oublier que la vie est difficile en Inde aussi. Des terrains nous ont été alloués par le Gouvernement indien en 1959-1960. Mais ils ne sont pas extensibles. Les Tibétains partent en exil à cause des difficultés rencontrées dans leur pays.

**Un membre de la Commission permanente :**

Les Tibétains quittent le Tibet à cause de la répression religieuse, des difficultés d'éducation, pour des raisons économiques enfin.

#### **IV. ENTRETIEN AVEC SA SAINTETÉ LE DALAÏ-LAMA**

**S.S. le Dalaï Lama :**

Je suis heureux de vous rencontrer. Qu'est ce que vous avez à me dire ? Notre Premier ministre vous a sans doute déjà exposé l'essentiel. Je voudrais savoir si vous avez des questions à clarifier.

**M. Louis de Broissia :**

Je voudrais savoir comment la société tibétaine se prépare à son retour au Tibet ? En effet, nous avons vu que la démocratie tibétaine existe, et qu'elle se prépare à retourner au Tibet.

**S.S. le Dalaï Lama :**

L'une des craintes des Chinois, c'est précisément que la démocratie vienne en Chine *via* les Tibétains. Jusqu'à maintenant, les dirigeants chinois ont très peur d'une évolution démocratique.

La République populaire de Chine a beaucoup de secrets à cacher. En Inde, il y a aussi beaucoup de problèmes, mais au moins ils apparaissent ouvertement dans la presse. L'Inde est un pays solide de ce fait.

J'ai bien conscience, M. Jean-Pierre Placade, que les socialistes chinois n'ont rien à voir avec les socialistes européens.

Nous nous consacrons entièrement à la démocratie depuis 46 ans. Je crois que nous avons pas mal réussi. Si nous avons la chance de retourner au Tibet, le gouvernement en exil sera dissous et nous n'aurons aucun privilège, nous, les exilés.

Pour le moment, le Gouvernement chinois ne veut pas cela. Nous n'avons pas de revendication spécifique. Dans tous les cas, les Chinois doivent appliquer la démocratie. C'est important pour la stabilité et la prospérité d'un très grand pays comme la Chine.

**M. Louis de Broissia :**

La Chine est devant une échéance à très court terme. Les jeux olympiques seront un moment important pour elle. Le temps est désormais compté. Vous avez un double chemin à faire : celui d'une démocratie originale, et celui d'une négociation. Nous avons besoin de savoir si le temps avance pour vous.

**S.S. le Dalaï Lama :**

Cela dépend de l'évolution de la Chine. Pour le moment, rien n'exclut que le problème du Tibet puisse être résolu par le régime autoritaire de Pékin.

Dans ce régime communiste, ils ont sans cesse une susceptibilité et une sorte de peur. Au lieu d'avoir une politique réelle qui puisse résoudre les problèmes, ils s'accrochent au pouvoir et résolvent les problèmes au jour le jour. D'une façon générale, le gouvernement annonce une chose aujourd'hui, et le lendemain, il en va différemment. C'est une gestion provisoire, à courte vue. Personne ne fait confiance à personne, car personne ne sait ce qui va se passer demain. J'ai entendu qu'en Russie, c'est la même chose. Les riches envoient leur argent à l'extérieur.

Dans ces conditions, même si nous parvenons à une entente aujourd'hui, quel sera notre sort demain ? Il y a quelque temps, des personnes bien intentionnées m'ont supplié de ne pas faire confiance à la Chine, de ne pas rentrer au Tibet.

Si le gouvernement chinois devenait plus démocratique, plus ouvert, une politique transparente et claire deviendrait possible. Les relations seraient plus sûres.

Vous, les amis du Tibet, il est important que vous souteniez aussi le développement de la démocratie en Chine. A ce moment là, beaucoup de problèmes seront résolus.

On m'a dit que certaines entreprises occidentales qui commercent avec la Chine pourraient préférer un régime autoritaire, où le pouvoir est concentré. Comme ça, elles n'ont pas de problèmes légaux, sous réserve de composer avec quelques dirigeants qui se remplissent les poches. Je ne sais pas si c'est vrai.

**M. Philippe Nogrux :**

Effectivement, l'argent va toujours dans un premier temps vers les régimes autoritaires. Mais ensuite, il a besoin du libéralisme pour se développer. Je ne sais donc pas si cette position des entreprises occidentales durera.

**S.S. le Dalaï Lama :**

Oui, même dans l'intérêt de l'argent, il faut un Etat de droit et une certaine stabilité. Je me suis rendu récemment au Japon, et beaucoup de sociétés japonaises étaient préoccupées par la situation en Chine.

L'Union européenne et les Etats-Unis sont des pays démocratiques depuis longtemps. La politique américaine veut promouvoir la démocratie en Irak et en Afghanistan, par des méthodes parfois controversées. Je dis tant mieux, c'est bienvenu. Mais ce serait encore mieux si la démocratie était promue en Chine.

Je suis convaincu que le monde occidental doit chercher chaque occasion, développer une démarche pour démocratiser la Chine. Peut-être celle-ci en sera-t-elle d'abord irritée, mais ce sera bénéfique à long terme.

**M. Philippe Nogrix :**

Avec qui parler de démocratie en Chine ? Il faut d'abord trouver un interlocuteur.

**S.S. le Dalaï Lama :**

Dans le cas de l'URSS, il y a eu d'abord M. Gorbatchev, puis M. Eltsine. Il y a eu aussi des hommes courageux comme Sakharov et Soljenitsyne. La différence est que le régime communiste soviétique était plus ancien, et donc plus mûr pour chuter, alors que le régime communiste chinois est encore relativement jeune.

Si les Chinois avaient vent de notre rencontre d'aujourd'hui, ils diraient que des représentants des forces occidentales anti-chinoises ont rencontré le Dalaï Lama pour conspirer contre la Chine.

**M. Louis de Broissia :**

L'ambassadeur de Chine à Paris sait que nous sommes là, et nous a d'ailleurs invités à nous rendre à Lhassa.

**S.S. le Dalaï Lama :**

Vous devez bien sûr vous y rendre. C'est une très bonne idée. Mais il faudra que vous soyez accompagnés par une personne qui connaisse à la fois le tibétain et le français. Avant de vous y rendre, il est aussi important que vous soyez informés de la situation aussi complètement que possible.

Je suis convaincu que lors de votre visite au Tibet, il faut tenter de rencontrer les Tibétains individuellement.

**M. Jean-Pierre Placade :**

C'est vrai qu'il faut toujours parler de la situation du Tibet. J'ai un ami parlementaire qui s'occupe de la Chine et qui me demandait quel intérêt j'ai à soutenir ainsi le Tibet et à parler ainsi de Votre Sainteté.

Je lui ai répondu que je le faisais parce que Votre Sainteté est un peu ce sage qui porte une lumière qui éclaire le monde. Et c'est une lumière très fragile. Après ma visite à Dharamsala, je lui répondrais que c'est aussi un exemple de démocratie et de vie politique parlementaire, qu'il pourrait défendre auprès de ses amis chinois.

Je voudrais aussi savoir si vous pensez que les responsables politiques peuvent bénéficier de vos conseils.

**S.S. le Dalaï Lama :**

Ce que vous avez répondu à votre ami parlementaire est très bien. Je dis souvent que la question tibétaine n'est pas seulement politique, mais relève aussi de l'environnement au niveau de l'Asie toute entière. Beaucoup de dommages ont déjà été causés. Les conséquences en sont supportées par la Chine, mais aussi par l'Inde.

L'Inde et la Chine sont les deux pays les plus peuplés de la planète. Afin que règne une confiance réelle entre eux, la question du Tibet est incontournable.

Je ne sais pas si les hommes politiques peuvent bénéficier de mes conseils. D'une manière générale, j'observe un intérêt croissant pour la paix, pour la compassion et l'honnêteté dans le monde entier.

Bien sûr, il existe peut-être encore des dirigeants qui s'en fichent. Mais il y a la pression des médias, de l'opinion publique. La vérité s'impose par la force des choses.

**Mme Elisabeth Lamure :**

J'aurais une question sur les prisonniers d'opinion tibétains. A travers le film « La prisonnière de Lhassa », nous avons découvert leurs conditions de détention épouvantables. Est-ce qu'il y a des interventions au niveau des gouvernements ?

**S.S. le Dalaï Lama :**

Oui, nous faisons des efforts. Mais lorsque vous intervenez, vous critiquez *ipso facto* la Chine, qui réagit négativement. Or, d'un autre côté, nous faisons beaucoup d'efforts pour le dialogue avec la Chine.

Le sujet des prisonniers d'opinion est évoqué tous les ans à la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des nations unies. Récemment, il a été question de réformer cette instance. Je pense qu'il est important que tout le monde y participe, mais il est difficile de comprendre qu'y siègent des pays comme l'Iran ou la Chine. Puisque l'Onu est une institution importante, qui a un certain poids vis-à-vis de la Chine, la pression internationale est la seule voie possible.

**M. Louis de Broissia :**

Nous avons une préoccupation en France, la construction européenne. Nous sommes engagés à 25 pays, à 450 millions d'Européens. Je crois que c'est important pour parvenir à un équilibre avec la Chine.

**S.S. le Dalaï Lama :**

Les Etats-Unis d'un côté de l'Atlantique, l'Union européenne de l'autre, ont la plus grande efficacité vis à vis de la Chine.

A long terme, je crois que la Russie doit rejoindre l'Union européenne. A cause de l'idéologie communiste, elle s'est trouvée engagée dans une opposition Est/Ouest, mais elle demeure fondamentalement européenne. Si la Russie devenait plus démocratique, beaucoup de problèmes seraient réduits. Il est donc important que la Russie puisse évoluer vers l'Europe. Je crois qu'il y a encore, de part et d'autre, des résidus des considérations de l'époque de la guerre froide.

Je connaissais un Allemand, spécialiste de physique, qui m'a donné des cours de physique quantique. Il s'agit de M. Richard Von Weizsäcker, qui est devenu plus tard président de la République fédérale d'Allemagne. Dans sa jeunesse, les Allemands considéraient les Français comme des ennemis. La situation a totalement changé aujourd'hui. Je souhaite que les relations entre la Russie et l'Union européenne évoluent de la même manière.

Récemment, j'ai rencontré des Russes. Je leur ai dit qu'il n'y avait aucune menace de la part de l'Occident. C'est pourquoi je souhaite qu'un jour le siège de l'Union européenne se trouve à Moscou !

**M. Philippe Nogrix :**

Il me paraît nécessaire que les politiques retrouvent la maîtrise de la spiritualité. C'est sans doute le lien qui permettrait aux hommes ayant des pensées différentes de se rejoindre.

**S.S. le Dalai Lama :**

J'ai l'impression que dans le cercle des affaires il existe un petit intérêt pour la spiritualité. Tout dépend de la Communauté. Je pense que la société toute entière doit développer une éthique laïque, où l'honnêteté, le cœur, la compassion seraient prioritaires. Les hommes politiques, les hommes d'affaires auront alors développé quelque chose de ces valeurs.

Il me semble que dans différentes parties du monde et en Occident, quand nous parlons d'éthique, les gens pensent que c'est de religion que l'on parle, et ils ne s'en préoccupent pas. Je suis en faveur d'une éthique laïque, humaine. Sinon, cela revient à l'alternative suivante : soit vous êtes croyant, soit vous n'avez pas d'éthique. C'est une option limitée. Je propose une troisième option, qui est celle de l'éthique laïque, sans religion, par l'éducation qui vous apprend comment construire un foyer heureux, et une société heureuse.



## ANNEXE II

### DISCOURS DU DALAÏ LAMA DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN

LE 24 OCTOBRE 2001

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant le Parlement Européen. Je crois que l'Union européenne constitue la démonstration éloquentes qu'une co-existence solidaire et pacifique entre des nations et des peuples différents est possible. Pour quelqu'un comme moi, qui crois fortement dans la nécessité d'établir une meilleure compréhension, une plus étroite coopération et un plus grand respect entre les diverses nations du monde, c'est une profonde source d'inspiration. Je vous remercie de votre aimable invitation. C'est pour moi le signe encourageant de la véritable sympathie et de l'authentique intérêt que vous portez au destin tragique du peuple tibétain. Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que simple moine bouddhiste, instruit et élevé dans la voie de nos plus anciennes traditions. Je ne suis pas expert en science politique, mais néanmoins l'étude et la pratique du bouddhisme que j'ai poursuivies tout au long de ma vie, ainsi que ma responsabilité et mon engagement dans la lutte non-violente que mène le peuple tibétain pour sa liberté, m'ont conduit à des expériences et m'ont suggéré des réflexions que je voudrais partager avec vous.

Il est évident que la communauté humaine a atteint un point critique de son histoire. Le monde d'aujourd'hui nous oblige à accepter l'idée que l'humanité dans son ensemble ne forme qu'un seul tout. Par le passé, des communautés ont pu penser qu'elles étaient fondamentalement séparées les unes des autres. Mais aujourd'hui, comme viennent de nous l'apprendre les

tragiques événements des États-Unis, ce qui survient dans une région du monde en affecte bien d'autres. Le monde devient de plus en plus interdépendant. Dans ce nouveau contexte, il est clair que l'intérêt de chacun dépend du respect de l'intérêt de tous. Si l'on ne développe pas, si l'on ne met pas à l'œuvre ce sentiment de responsabilité universelle, notre avenir même sera en danger.

Je crois fortement que nous devons développer consciemment un plus grand sens de la responsabilité universelle. Nous devons apprendre à agir non seulement pour nous-mêmes, pour les nôtres ou pour notre propre pays, mais également pour le bien de l'humanité toute entière. La responsabilité universelle est la meilleure des bases pour construire à la fois notre bonheur personnel et la paix mondiale, pour définir un usage équitable de nos ressources naturelles et, dans l'intérêt des générations à venir, pour donner à l'environnement l'attention qu'il réclame.

De nombreux problèmes et conflits mondiaux naissent parce que nous avons perdu de vue ce caractère humain qui nous relie les uns aux autres comme les membres d'une même famille. Nous avons tendance à oublier qu'en dépit de leur diversité de race, de religion, de culture, de langue, d'idéologie, etc., les peuples sont égaux dans leur désir fondamental de paix et de bonheur : tous nous voulons être heureux et aucun d'entre nous ne désire souffrir. Nous nous efforçons du mieux que nous pouvons de réaliser nos désirs. Cependant, même si nous faisons en théorie l'apologie de la diversité, bien souvent en pratique, nous ne la respectons pas, malheureusement. En fait, notre incapacité à tenir compte des différences devient la cause majeure des conflits entre les peuples.

C'est un fait particulièrement attristant de l'histoire humaine que des conflits s'élèvent au nom de la religion. Aujourd'hui même, des gens sont tués par un mauvais usage de la religion et par l'encouragement du fanatisme religieux et de la haine, des communautés sont détruites et des sociétés déstabilisées. Mon expérience personnelle m'a appris que le meilleur moyen de vaincre les obstacles par la voie de l'harmonie et de la compréhension entre les religions était d'instaurer un dialogue avec ceux qui ont foi en d'autres traditions. Je vois cela se manifester sous bien des formes. En ce qui me concerne, par exemple, mes rencontres dans les dernières années 60 avec Thomas Merton, moine trappiste aujourd'hui disparu, m'ont apporté beaucoup. Elles ont été à la source de la profonde admiration que je porte aux enseignements chrétiens. Je ressens aussi comme des moments extrêmement forts le fait de m'être trouvé parmi des représentants de diverses religions et de m'être joint à eux pour une prière en commun, comme en 1986, lors du rassemblement d'Assise, en Italie. Le Sommet pour la Paix mondiale aux Nations Unies qui, l'an dernier, réunit responsables religieux et guides spirituels fut également un moment d'une grande importance. Mais il est

nécessaire que de telles initiatives soient plus nombreuses et fréquentes. Quoiqu'il en soit, il est nécessaire que des initiatives de cet ordre se multiplient. Pour ma part, afin de témoigner du respect que je porte aux autres traditions, je me suis rendu en pèlerinage à Jérusalem, le lieu saint de trois des grandes religions du monde, ainsi qu'en différents lieux de pèlerinage hindous, musulmans, chrétiens, jaïns et sikhs, en Inde comme à l'étranger. Durant les trois dernières décennies, j'ai rencontré de nombreux responsables religieux appartenant à différentes traditions et j'ai débattu avec eux de l'harmonie et de la compréhension entre les religions. De tels échanges sont l'occasion pour les fidèles de découvrir que l'enseignement d'une autre tradition peut être source d'inspiration spirituelle au même titre que leur foi, et dispenser des conseils d'ordre moral tout aussi valables. Ainsi devient-il clair qu'indépendamment des points de doctrine et de quelques autres différences, les principales religions du monde, dans leur ensemble, aident les gens à se transformer et à devenir des êtres humains accomplis. Toutes mettent en évidence l'importance de l'amour, de la compassion, de la patience, de la tolérance, du pardon, de l'humilité, de la discipline, etc. Dans le domaine de la religion aussi, nous devons donc faire nôtre le concept de pluralité.

Dans le contexte de la mondialisation naissante, toutes les formes de violence, dont la guerre, sont des moyens tout à fait inadaptés pour résoudre les conflits. La violence et la guerre ont toujours fait partie de notre histoire. Autrefois, il y avait des vainqueurs et des vaincus. Mais, aujourd'hui, si un conflit mondial devait avoir lieu, il n'y aurait plus aucun vainqueur. Nous devons donc avoir le courage et le discernement de réclamer un monde sans armes nucléaires et, à long terme, sans armée nationale. Depuis les terribles attaques qui ont eut lieu aux États-Unis, la communauté internationale doit tout tenter pour que cet événement horrible et odieux serve à développer un sens de la responsabilité à l'échelle du monde permettant que prévale l'usage du dialogue et de la non-violence pour résoudre les différends.

Le dialogue est la seule façon raisonnable et intelligente de résoudre les différends et les conflits d'intérêts, entre les hommes comme entre les nations. Promouvoir une culture de dialogue et de non-violence pour l'avenir de l'humanité est un devoir auquel la communauté internationale ne saurait se soustraire. Il ne suffit pas, pour les gouvernements, d'approuver le principe de la non-violence ; encore faut-il accompagner cette approbation d'une action adaptée, susceptible de la soutenir et de l'encourager. Si l'on veut que la non-violence l'emporte, il faut mettre en œuvre des mouvements non-violents dotés de moyens aptes à leur assurer le succès. Certains disent du vingtième siècle qu'il aura été un siècle de guerre et de sang. Je crois que le défi qui nous est lancé aujourd'hui est de faire du nouveau siècle un siècle de dialogue et de non-violence.

Par ailleurs, dans le règlement des conflits, nous manquons trop souvent de bon sens et de courage. Nous n'accordons pas l'attention qu'il faudrait aux événements générateurs de conflit potentiel quand ils n'en sont encore qu'à leur début. Une fois que les circonstances ont évolué jusqu'à atteindre une très lourde charge émotionnelle chez les populations ou les communautés, il est extrêmement difficile, sinon impossible, d'éviter que la situation explose. Le cas s'est répété maintes et maintes fois. Nous devons donc apprendre à détecter les signes avant-coureurs de conflit et avoir le courage de traiter le problème avant qu'il n'ait atteint son point critique.

Je reste convaincu que la plupart des conflits entre les hommes peuvent trouver leur solution dans un dialogue authentique, mené dans un esprit d'ouverture et de réconciliation. C'est la raison pour laquelle, dans ma recherche d'une solution au problème du Tibet, je n'ai cessé de préconiser le dialogue et la non-violence. Dès le début de l'invasion du Tibet, j'ai tenté de travailler avec les autorités chinoises afin de parvenir à une co-existence pacifique sur la base de conditions mutuellement acceptables. Même lors du soit-disant « Accord en dix-sept points pour la Libération Pacifique du Tibet » que nous avons été forcés de signer, j'ai essayé de travailler avec les autorités chinoises. Après tout, par cet accord, le gouvernement chinois reconnaissait la singularité et l'autonomie du Tibet et s'engageait à ne pas imposer le système chinois au Tibet contre notre volonté. Pourtant, en violation de cet accord, les autorités chinoises ont appliqué de force sur les Tibétains leur idéologie rigide et si éloignée de nos traditions, montrant ainsi le peu de respect dans lequel elles tenaient notre culture, notre religion et nos habitudes de vie particulières. De désespoir, le peuple tibétain s'est levé contre les Chinois. A la fin de l'année 59, j'ai dû fuir le Tibet afin de pouvoir continuer à servir le peuple tibétain.

Depuis ma fuite, c'est-à-dire depuis plus de quatre décennies, notre pays est soumis au dur contrôle du gouvernement de la République Populaire de Chine. Les destructions et les immenses souffrances humaines infligées à notre peuple sont bien connues aujourd'hui et je ne veux pas m'appesantir sur ces tristes et douloureux événements. La pétition en 70 000 signes que le dernier Panchen Lama a adressée au gouvernement chinois demeure un document historique dénonçant la politique draconienne et les actions de la Chine au Tibet. Le Tibet reste aujourd'hui un pays occupé, opprimé et qui subit la force, la peur et la souffrance. Malgré quelques progrès réalisés en matière de développement et d'économie, il est toujours confronté au problème fondamental de sa survie. De graves violations des droits de l'homme sont perpétrées à travers le Tibet, qui résultent bien souvent de la politique de discrimination raciale et culturelle menée par les occupants. Ce ne sont là que les symptômes et les conséquences d'un problème plus profond. Les autorités chinoises voient dans la spécificité de la culture et de la religion du Tibet une menace séparatiste. Le résultat de cette politique délibérée est

qu'un peuple tout entier, sa culture et son identité particulières se trouvent menacés d'extinction.

J'ai conduit la lutte des Tibétains pour leur liberté selon la voie de la non-violence. J'ai constamment recherché une solution mutuellement acceptable au problème tibétain par le biais de négociations conduites dans un esprit de réconciliation et de compromis avec la Chine. C'est également dans cet esprit que j'ai proposé officiellement, en 1988, ici même, à Strasbourg, en ce même Parlement, que s'ouvrent des négociations, dans l'espoir qu'elles servent de base à une solution du problème du Tibet. C'est intentionnellement que j'avais choisi le Parlement Européen comme forum pour présenter les idées devant servir de cadre aux négociations, car je tenais à souligner qu'une union authentique ne peut se faire qu'avec le bon vouloir de tous et l'assurance que chacune des parties concernées en tirera bénéfice. L'Union européenne en est l'exemple clair et convaincant. D'autre part, nous savons trop bien qu'un pays ou une communauté, aussi uni soit-il, court le risque de se diviser en deux ou en plusieurs entités quand la confiance vient à manquer, quand les intérêts de chacun ne sont pas pris en considération et qu'on utilise la force pour faire régner sa loi.

Ma proposition, connue par la suite sous le nom d'« Approche de la Voie du Milieu » ou celui de « Proposition de Strasbourg », prévoit que le Tibet jouisse d'une authentique autonomie dans le cadre de la République Populaire de Chine. Non pas d'une autonomie sur le papier comme celle qui nous fut imposée voilà cinquante ans par l'Accord en 17 points, mais d'une autonomie véritable où le Tibet serait doté d'un gouvernement véritable, composé de Tibétains pleinement responsables de la conduite des affaires intérieures, telles que l'éducation des enfants, les questions religieuses, la culture, l'environnement, ô combien précieux et fragile au Tibet, et l'économie locale, Pékin conservant la charge des affaires étrangères et de la défense. Cette solution aurait rehaussé grandement l'image de la Chine aux yeux de l'étranger. Elle aurait contribué à consolider sa stabilité et son unité - deux priorités essentielles pour Pékin - tout en assurant aux Tibétains le respect de leurs droits fondamentaux et de leurs libertés et en préservant à la fois leur civilisation spécifique et le fragile environnement du Plateau tibétain.

Depuis lors, nos relations avec le gouvernement chinois ont connu bien des hauts et des bas. A mon grand regret, j'ai le devoir de vous informer que la solution du problème tibétain n'a fait aucun progrès, et ce, en raison du manque de volonté politique manifeste des dirigeants chinois pour s'attaquer sérieusement à la question. Les initiatives et les ouvertures que j'ai persisté à mener depuis des années en vue d'engager les dirigeants chinois dans la voie du dialogue, sont demeurées sans réponse. En septembre dernier, je leur ai communiqué, par l'intermédiaire de l'ambassade de Chine à New Delhi, notre désir d'envoyer une délégation à Pékin, chargée de remettre un résumé détaillé

de mes propositions sur le problème du Tibet, et d'expliquer et débattre des points soulevés dans ce mémorandum. Je faisais notamment savoir que des rencontres en tête à tête devraient parvenir à dissiper les malentendus et à surmonter la méfiance. J'exprimais ma profonde conviction qu'une fois cela accompli, une solution mutuellement acceptable au problème du Tibet pourrait alors être trouvée sans trop de difficulté. Mais, à ce jour, le gouvernement chinois refuse de recevoir ma délégation. Il est manifeste que l'attitude de Pékin s'est durcie de façon significative, comparé aux années 80 où six délégations de Tibétains issus de la communauté en exil avaient été reçues. Pékin peut bien donner toutes sortes d'explications à propos des communications entre le gouvernement chinois et moi-même, pour ma part je tiens à déclarer clairement ici que le gouvernement chinois refuse toujours de parler aux représentants que j'ai nommés pour cette tâche.

Que les dirigeants chinois n'aient pas donné de réponse positive à mon « Approche de la Voie du Milieu » conforte le peuple tibétain dans son soupçon que le gouvernement chinois ne voit nullement l'intérêt d'une quelconque co-existence pacifique. De nombreux Tibétains, convaincus que la Chine est résolue à assimiler et à absorber de force le Tibet, réclament l'indépendance et critiquent mon « Approche de la Voie du Milieu ». D'autres sont partisans d'un référendum mené au Tibet, arguant que si les conditions à l'intérieur du Tibet sont bien celles décrites par les autorités chinoises et que les Tibétains y vivent pleinement heureux, il ne devrait pas être difficile d'organiser un plébiscite au Tibet. J'ai moi-même toujours défendu l'idée que la décision finale concernant l'avenir du Tibet devait être laissée au peuple tibétain, comme le Pandit Jawaharlal Nehru, Premier ministre de l'Inde, l'a déclaré le 7 décembre 1950 au Parlement indien : « ... En ce qui concerne le Tibet, la dernière voix à se faire entendre doit être celle du peuple tibétain, et de personne d'autre. »

Même si nous rejetons avec force l'usage de la violence pour la défense de notre liberté, nous avons sans aucun doute le droit d'explorer toutes les autres options politiques valables. En tant que loyal défenseur de la liberté et de la démocratie, j'ai incité les Tibétains de l'exil à suivre le processus démocratique. Aujourd'hui, les réfugiés tibétains sont parmi les rares communautés en exil à avoir instauré les trois piliers de la démocratie : les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Cette année, nous avons accompli une autre grande avancée sur la voie de la démocratisation en élisant le président du Gouvernement tibétain au suffrage populaire. Le Gouvernement et son président élu ainsi que le Parlement composé également de députés élus assumeront ensemble, en tant que représentants légitimes du peuple, la responsabilité des affaires courantes de la communauté tibétaine. Quant à moi, je considère comme un devoir moral à l'égard des six millions de Tibétains de continuer à travailler avec les dirigeants chinois à la solution du problème

tibétain. En tant que libre porte-parole du peuple tibétain, je continuerai à œuvrer jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

En l'absence de réponse positive de la part du gouvernement chinois aux ouvertures que je propose depuis des années, il ne me reste d'autre alternative que de lancer un appel à la communauté internationale. Il est clair maintenant que, seuls, les efforts accrus, concertés et solides de la communauté internationale persuaderont Pékin de modifier sa politique à l'égard du Tibet. Même si les réactions du côté chinois sont négatives dans l'immédiat, ce qui est à prévoir, je demeure convaincu malgré tout que l'expression du soutien et de l'intérêt des nations à notre cause sont essentiels à la mise en place d'un climat susceptible d'aboutir à une solution pacifique du problème tibétain. Je reste, pour ma part, fidèle au processus du dialogue. J'ai la ferme conviction que le dialogue et le désir de regarder en toute honnêteté et clarté le Tibet dans sa réalité actuelle, peuvent conduire à une solution mutuellement avantageuse et que celle-ci contribuera à la stabilité et à l'unité de la République populaire de Chine et assurera au peuple tibétain le droit de vivre dans la liberté, la paix et la dignité.

Chers frères et sœurs du Parlement Européen, je me considère comme le libre porte-parole de mes compatriotes captifs, hommes et femmes. Il est de mon devoir de parler en leur nom et place. Je ne le fais pas guidé par un sentiment de colère ou de haine à l'égard de ceux qui portent la responsabilité de l'immense souffrance de notre peuple, de la destruction de notre terre, de nos foyers, de nos temples et monastères et de notre culture. Ce sont, eux aussi, des êtres humains qui luttent pour trouver le bonheur et ils ont droit à notre compassion. Je parle pour vous faire connaître la triste situation dans laquelle se trouve mon pays aujourd'hui et les aspirations de mon peuple, parce que la vérité est la seule arme que nous possédions dans notre lutte pour la liberté. Aujourd'hui, notre peuple, ainsi que le riche héritage culturel qui constitue notre singularité et notre identité nationale sont menacés d'extinction. Nous avons besoin de votre soutien pour survivre, en tant que peuple et en tant que culture.

Au vu de ce qui se passe à l'intérieur du Tibet, au vu de la répression croissante, de la destruction constante de notre environnement et du travail de sape systématique de la culture et de l'identité du Tibet, la situation pourrait sembler sans espoir. Pourtant je persiste à croire que l'actuelle tendance vers la mondialisation conduira la Chine à plus d'ouverture, de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Aussi grande et puissante soit-elle, la Chine, qui fait partie du monde, devra tôt ou tard suivre la tendance à la mondialisation et il ne lui sera pas possible, à long terme, d'échapper à la vérité, à la justice et à la liberté. L'engagement solide, et fondé sur des principes communs, qui lie le Parlement européen à la Chine va accélérer le

processus de changement déjà amorcé. Le problème tibétain étant étroitement lié à ce qui se passe en Chine, je crois qu'il y a là une sage raison d'espérer.

Je tiens à remercier le Parlement européen pour sa persévérance à diffuser ce qui touche à la lutte non-violente des Tibétains pour leur liberté. Votre sympathie et votre soutien ont toujours été pour tous les Tibétains, ceux de l'intérieur comme ceux de l'exil, une source d'inspiration profonde et un encouragement. Les nombreuses résolutions prises par le Parlement Européen sur le problème du Tibet ont beaucoup aidé à faire la lumière sur la situation critique dans laquelle se trouve notre peuple et à éveiller à la cause du Tibet la conscience publique et les gouvernements d'Europe et du monde. La résolution du Parlement réclamant la désignation spécifique d'un représentant de l'Union européenne pour le Tibet représente pour moi un encouragement tout particulier. Je suis convaincu que l'application de cette résolution permettra à l'Union européenne non seulement de promouvoir la nécessité d'une solution pacifique et négociée au problème tibétain, et cela de façon plus solide, efficace et créative, mais aussi de fournir un soutien si d'autres besoins légitimes du peuple tibétain se faisaient entendre, y compris, les voies et les moyens de défendre la spécificité de notre identité. Cette initiative sera également un signal fort adressé à Pékin, il lui montrera que l'Union européenne est déterminée à encourager et à favoriser une solution au problème tibétain. Je ne doute pas que vos constantes manifestations, preuves de votre intérêt et de votre soutien à la cause du Tibet, produisent à long terme un impact positif et contribuent à créer un climat politique susceptible de conduire à un dialogue constructif sur cette question. Je vous demande de continuer à soutenir notre cause dans cette période difficile de l'histoire de notre pays.

Je vous remercie de m'avoir offert l'opportunité de partager mes pensées avec vous.

Merci.

## ANNEXE III

### BIBLIOGRAPHIE

« Tibet mort ou vif » – Pierre-Antoine Donnet – Folio actuel 1993

*Une première introduction journalistique à la question tibétaine.*

« Le Tibet – Une civilisation blessée » – Françoise Pommaret – Découvertes Gallimard 2004

*Présentation synthétique et illustrée de la civilisation tibétaine.*

« Tibet, l'envers du décor » – Auteurs collectifs – Olizane 1993

*Un exposé pluridisciplinaire sur la situation au Tibet occupé.*

« Le Tibet est-il chinois ? » – sous la direction d'Anne-Marie Blondeau et de Katia Buffetrille – Albin Michel 2002

*Une réponse argumentée de spécialistes occidentaux aux allégations de la propagande chinoise.*

« Histoire du Tibet » – Laurent Deshayes – Fayard 1997

*Manuel historique de référence.*

« L'épopée des Tibétains entre mythe et réalité » – Laurent Deshayes et Frédéric Lenoir – Fayard 2002

*Les histoires entrecroisées du Tibet et de la découverte par l'Occident du bouddhisme tibétain.*

« Histoire des Dalai-Lamas » – Roland Barraux – Albin Michel 1993

*Biographies succinctes des quatorze Dalai-Lamas successifs.*

« Tibet, le pays sacrifié » – Claude Arpi – Calmann-Lévy 2000

*Etude historique axée sur le contexte international de l'invasion chinoise.*

« Au loin la liberté » – Sa Sainteté le Dalai Lama – Le Livre de poche 1990

*L'autobiographie de Tenzin Gyatso, XIV<sup>ème</sup> Dalai-Lama.*

« Le feu sous la neige » – Palden Gyatso – Babel 1997

*L'autobiographie d'un moine tibétain incarcéré trente-deux ans dans les geôles chinoises.*

« Le lama venu du Tibet » – Dagpo Rimpotché – Grasset 1998

*L'autobiographie de l'un des premiers passeurs entre la culture tibétaine et la France, réfugié depuis quarante ans à Paris.*

« Tibet, Tibet – Une histoire personnelle d'un pays perdu » – Patrick French – Albin Michel 2005

*Un voyage à travers le Tibet par un journaliste connaisseur du pays.*